

# Accompagnement Personnalisé en Seconde

- [Présentation du dispositif accompagnement personnalisé](#)

Les équipes pédagogiques et éducatives mettent progressivement en œuvre l'accompagnement personnalisé au lycée depuis la rentrée 2010. Ce dispositif concerne les lycéens des voies générale et technologique. Il les aide à s'adapter au lycée et à se préparer à l'enseignement supérieur.

- [Organiser l'accompagnement personnalisé](#)

L'accompagnement personnalisé s'organise autour de trois activités principales : soutien, approfondissement et aide à l'orientation. En s'appuyant notamment sur les ressources mises à disposition par les établissements, la liberté d'initiative et d'organisation des équipes pédagogiques doit leur permettre de répondre aux besoins spécifiques de chaque élève.

- [Identifier les besoins des lycéens](#)

Il revient à l'équipe pédagogique d'élaborer le projet d'accompagnement personnalisé en fonction des besoins spécifiques de l'élève. La mise en place de l'accompagnement personnalisé repose sur un diagnostic préalable qui permet de préciser et d'orienter la nature des activités avec les élèves.

- [Accompagner le lycéen/méthodologie](#)

L'accompagnement personnalisé doit permettre aux élèves de développer leurs compétences de base et de renforcer leurs méthodes de travail. À ce titre, il peut privilégier un travail sur la prise de notes, l'organisation du travail personnel, la recherche documentaire, la gestion du temps, etc.

- [Modules pour l'accompagnement personnalisé](#)

Un ensemble de modules pour l'accompagnement personnalisé au lycée de la seconde à la terminale, en voie générale et technologique et en voie professionnelle. Chacun d'eux est axé sur un thème précis et propose une description complète de la séance et des activités à mettre en œuvre.

- [Exploiter les tests de positionnement de seconde pour répondre aux besoins des élèves](#)

Les élèves entrant en seconde générale, technologique ou professionnelle ont passé en début d'année des tests de positionnement en français et en mathématiques. Ils ont permis d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles.